



DESTINATION TRAIN DE NUIT

Marseille, le 23 septembre 2023

Monsieur Clément BEAUNE
Ministre délégué auprès du Ministre de la
transition écologique et de la transition des
territoires, chargé des transports
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Objet : Restauration de l'arrêt des trains de nuit qui passent en gare de Dijon-Ville

Monsieur le Ministre,

Les trains de nuit qui passent par Dijon y ont longtemps marqué l'arrêt. Si l'on peut se féliciter de la renaissance des trains, notamment du Paris-Nice, on peut regretter que ce train ainsi que le Paris-Briançon ne marquent aucun arrêt commercial à Dijon malgré un passage à vitesse très réduite (40 km/h) ... sauf en cas de panne du train Ouigo Classique de la filiale privée OSLO de de SNCF Voyageurs SA.

Si l'Etat a investi, *via* le plan de relance, dans la rénovation des voitures, on peut s'interroger sur le fait que ces fonds ne bénéficient qu'à certaines parties du territoire français et pas au territoire de Bourgogne Franche Comté et à sa capitale située au cœur d'une étoile ferroviaire drainant l'ensemble de ce territoire.

Face à l'important temps d'accès à Briançon, Marseille, Nice et la Côte d'Azur, et la saturation de plus en plus fréquente des trains diurnes qui y mènent, le train de nuit offrirait une véritable possibilité d'accès, avec un horaire de passage à Dijon très pratique (23h30) permettant de profiter pleinement de sa journée et un passage au retour vers 5h. Ces horaires, conformes à ceux de l'ouverture actuelle de la gare, sont similaires à ceux du passage à Strasbourg du train de nuit Paris-Vienne récemment remis en service.

Outre les trains Paris-Briançon et Paris-Nice, la gare de Dijon-Ville verra passer, à compter du 11 décembre prochain, le train de nuit Paris-Cerbère, lequel bénéficiera, à l'aller comme au retour, d'arrêts supplémentaires en gares de Nîmes, Montpellier, Sète, Agde et Béziers. Pourquoi ne s'arrêterait-il pas à Dijon ? Cet arrêt supplémentaire générera davantage de clientèle et offrira à nos concitoyens des solutions de mobilité durable alternatives aux modes polluants que sont l'avion et la voiture individuelle dans un contexte d'énergie de plus en plus chère.

Ainsi, Monsieur le Ministre, nous sollicitons qu'un avenant soit signé à l'actuelle convention entre l'Etat et SNCF Voyageurs qui régit la circulation des trains de nuit afin que soit restauré de cet arrêt ?

Comptant sur votre implication pour apporter une réponse pratique et concrète à l'urgence climatique et au pouvoir d'achat, nous restons, ainsi que l'ensemble des membres du Conseil d'administration de Destination Trains de Nuit, à votre disposition pour toute question ou présentation que vous jugeriez utile.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos plus respectueuses salutations.

Stéphane COPPEY

Président Destination Trains de Nuit
Secrétaire général de NOSTERPACA

Alice PRUD'HOMME

Vice-présidente Destination Trains de Nuit
Collectif de l'étoile ferroviaire de Veynes

Jean-Noël BOISSELEAU

Vice-président Destination Trains de Nuit
Vice-Président Urgence Ligne POLT